

UNITÉS SANITAIRES DANS LA REPUBLIQUE D'HAÏTI*

Il existe sur le territoire national cinq Centres de Santé ou d'Hygiène. Ils sont appelés à devenir les "noyaux" des unités sanitaires futures. Les centres Haïtiens sont tous rattachés à la Division de Médecine Préventive.

Quatre sont financés par le Service de la Santé Publique: le Centre de Santé de la Cathédrale, à Port-au-Prince; le Centre d'Hygiène de la Saline, à Port-au-Prince; le Centre d'Hygiène de la Fossette, au Cap-Haïtien, et le Centre de Santé des Cayes. En outre, le cinquième, le Centre de Santé du Portail de Léogane, à Port-au-Prince, fonctionne sous la direction du Service Coopératif Interaméricain de la Santé Publique.

Le Service de la Santé Publique envisage une politique de création progressive de nouveaux centres dans les chefs-lieux des différents districts ou sous-districts sanitaires du pays. Le service espère bientôt que le jour viendra où le nombre des centres existant sera suffisant pour justifier la création d'un bureau spécial chargé de la coordination de leurs activités.

La seconde étape sera marquée par l'organisation des Unités Sanitaires avec les Centres comme points de rayonnement.

* Information envoyée par le Docteur André Sam, Directeur Général du Département de la Santé Publique.